

Le STIF engage un vaste programme en faveur des Parcs Relais afin que ceux-ci deviennent de véritables traits d'union entre la voiture et le RER, le train ou le métro.

Abonnés, à compter de juin 2009, votre Passe NAVI GO ou votre Passe NAVI GO Découverte devient votre carte d'accès au Parc Relais Villejuif - Louis Aragon.

Villejuif - Louis Aragon

Intersection Bd M.Gorki et Bd Stalingrad - 94 800 Villejuif

A partir de juin 2009

NAVI GO ARRIVE DANS VOTRE PARC RELAIS

parc relais

VILLEJUIF- LOUIS ARAGON
Accessible 24h/24 - 7J/7 aux abonnés



Document non contractuel - ne pas jeter sur la voie publique

 7 Villejuif - Louis Aragon

 180 172

 www.saemes.fr



UTILISEZ VOTRE PASSE NAVIGO COMME CARTE D'ACCÈS AU PARC RELAIS, RIEN DE PLUS FACILE !

(à partir de juin 2009)

FAITES ENREGISTRER VOTRE PASSE NAVIGO

Présentez-vous au local d'accueil (entre 7h00 et 10h00 ou entre 16h00 et 20h00) muni de votre Passe NAVIGO ou NAVIGO Découverte en cours de validité et notre personnel associera votre Passe votre abonnement Parc Relais. A l'issue de cette procédure, un justificatif sur lequel figure votre numéro d'abonné et le numéro de série de votre Passe vous sera remis. Conservez-le, il pourra vous être utile en cas de dysfonctionnement.



2 PASSES POUR 1 ABONNEMENT PARC RELAIS !

Lors de la procédure d'enregistrement, vous pouvez demander qu'un second Passe NAVIGO ou NAVIGO Découverte soit associé à votre abonnement. Attention seul le véhicule pour lequel vous avez souscrit l'abonnement pourra être stationné dans le parc.

LE PASSE NAVIGO ET MON FORFAIT PARC RELAIS : C'EST AUTOMATIQUE !

(dès septembre 2009)

VOTRE FORFAIT PARC RELAIS HEBDOMADAIRE OU MENSUEL

Présentez votre Passe NAVIGO ou NAVIGO Découverte (comportant un titre transport en commun en cours de validité) sur le lecteur matérialisé par la cible NAVIGO de la caisse automatique située au niveau 1 du Parc Relais. Transformez votre ticket pris en borne d'entrée véhicule en forfait hebdomadaire ou mensuel en suivant les instructions indiquées sur l'écran. A l'issue de la procédure d'achat un justificatif sur lequel figure votre numéro de forfait et le numéro de série de votre Passe vous sera remis. Conservez-le, il pourra vous être utile en cas de dysfonctionnement.



DAVANTAGE DE SOUPLESSE !

Votre Passe NAVIGO ou NAVIGO Découverte vous permet également d'acheter à l'avance un forfait Parc Relais hebdomadaire ou mensuel en caisse automatique (sans prise de ticket en entrée) ou de le reconduire pour la même périodicité.

COMMENT UTILISER VOTRE PASSE ?

• Pour accéder au Parc Relais ou en sortir avec votre véhicule, présentez votre Passe en borne d'entrée ou de sortie. Comme dans les transports en commun, il vous suffit de le positionner sur la cible NAVIGO.

• En tant que piéton, l'accès au parc s'effectue également en présentant le Passe sur les lecteurs matérialisés par la cible NAVIGO.

• Pour être valable, votre abonnement ou forfait Parc Relais doit être associé à un titre de transports en commun sur votre Passe en cours de validité.

• En cas de dysfonctionnement, changement, perte ou vol de votre Passe NAVIGO ou NAVIGO Découverte, présentez-vous au local d'accueil de votre Parc Relais muni de votre justificatif sur lequel figure votre numéro de série de Passe NAVIGO.

En cas d'absence de personnel sur site, communiquez votre numéro de série de Passe via les interphones à votre disposition en borne d'entrée et de sortie.

NAVIGO est une marque du

